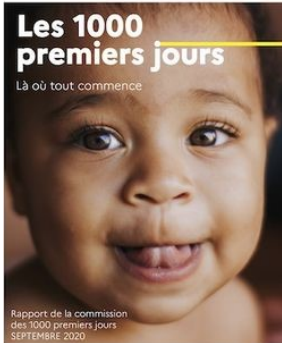




**Pas de bébés  
à la consigne !**

**invite Adrien Taquet**

**à débattre publiquement de la réforme des modes d'accueil**



**La commission des 1000 premiers jours propose notamment :**

- ▶ "Le respect d'un ratio de 5 enfants/adulte tous âges confondus avec au moins 70% de professionnels diplômés (IDE, Puer, EJE, AP auprès des enfants)".
- ▶ "Garantir une surface intérieure de 7m2 minimum par enfant dans les modes d'accueil partout en France et un accès quotidien à un espace extérieur".

**Le HCFEA estime dans son avis que :**

"Les assouplissements concernant en particulier le nombre d'enfants exceptionnellement accueillis par les assistants maternels en plus de leur agrément ne doivent pas entraîner un élargissement pérenne de la norme d'accueil, ni dépasser six enfants de moins de onze ans à la charge exclusive d'un adulte, y compris ses propres enfants".



CONSEIL DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

AVIS RENDU LE 2 FEVRIER 2021  
SUR LE PROJET D'ORDONNANCE RELATIVE  
AUX SERVICES AUX FAMILLES



**Le conseil d'administration de la CNAF a émis le 15 avril 2021 un avis défavorable sur le projet de décret du gouvernement relatif aux services aux familles (incluant la réforme des modes d'accueil).**

**... et des centaines de professionnel.les témoignent de leur opposition à la réforme sur [HTTPS://PETITEENFANCEENPERIL.ORG/](https://PETITEENFANCEENPERIL.ORG/)**

**ainsi que sur la page du ministère**



**Monsieur le ministre, votre réforme ne recueille pas le consensus : nous vous appelons solennellement à en réexaminer les dispositions les plus contestées et à en débattre publiquement avec le collectif**



**Pas de bébés  
à la consigne !**